FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et (UE) 2020/878

Nom du produit	Lessive Aloé Vera - 45 Doses	**Référence**	IN - 16.514
Type de produit	Mélange détergent liquide textile	**Date de révision**	06/11/2026 (v1.0)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit : Lessive Aloé Vera 45 Doses - Code IN - 16.514.
1.2. Utilisations identifiées : Lessive liquide pour le lavage du linge en machine et à la main.
1.3. Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification CLP (CE n° 1272/2008) :
- Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319 : Provoque une sévère irritation des yeux).

Éléments d'étiquetage :

- **Mention d'avertissement :** ATTENTION
- **Mentions de danger :** H319 (Provoque une sévère irritation des yeux).
- **Conseils de prudence :**
 - P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

Mélange contenant des alcool éthoxylés (CAS 68439-50-9, < 10%), du sodium laureth sulfate (CAS 68891-38-3, < 10%), des conservateurs et des agents parfumants.

SECTION 4 : Premiers secours

- **Inhalation :** Sans objet en utilisation normale. En cas d'inhalation massive de vapeurs/brouillards, amener à l'air frais.
- **Contact avec la peau :** Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.
- **Ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Boire un peu d'eau et contacter un centre antipoison.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Produit non inflammable. En cas d'incendie environnant, utiliser eau pulvérisée, CO_2 ou poudre chimique.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Contenir les fuites et absorber le produit répandu avec de la terre, du sable ou un absorbant universel. Rincer abondamment à l'eau pour éviter les risques de glissade.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Manipulation : Éviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer.
Stockage : Conserver à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, idéalement entre 5°C et 35°C.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées en cas de risque de projection lors de manipulation en gros volume.
Protection de la peau : Gants recommandés en cas d'utilisation prolongeée ou de peau très sensible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide | **Couleur :** Vert clair | **pH :** 7.5 - 8.5 | **Densité :** 1.03 g/cm³ | **Solubilité :** Soluble dans l'eau.